

Editorial

La treizième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture s'est tenue à Rome au mois de juillet 2011.¹ La Commission a approuvé la publication du premier appel à propositions de projets au titre de la Stratégie de financement de la mise en application du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.² L'appel a été publié sur la page Web de la Stratégie de financement³ en Septembre 2011. La Commission a convenu de limiter l'allocation initiale par projet à 50 000 dollars EU au maximum pour les projets dans un seul pays et à 100 000 dollars EU pour les projets bilatéraux, régionaux ou multilatéraux, et de fixer la durée d'exécution des projets à deux ans au plus.

La Commission a analysé les progrès réalisés à cette date quant à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Conformément au calendrier des rapports, convenu lors de la session précédente, la Commission disposait d'un rapport des activités de la FAO⁴ en faveur de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et d'un rapport des activités des organisations internationales.⁵ La Commission a accueilli favorablement les progrès réalisés et a souligné l'importance de la collaboration future entre la FAO et les autres organisations, notamment les organisations du secteur de la sélection animale. Elle a également invité la FAO à persévérer dans l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs à utiliser pour l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. La prochaine phase du calendrier des rapports sera représentée par la préparation des rapports de pays sur les activités de mise en œuvre au niveau national. Au mois de janvier 2012, la FAO demandera aux pays de remplir un questionnaire électronique sur la base du modèle convenu par la Commission lors de la session précédente. La Commission a également souligné la nécessité pour les pays de mettre à jour les données sur les races qui figurent dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS). La FAO rédigera un nouveau rapport sur la situation et les évolutions des ressources zoogénétiques pour la réunion du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, actuellement planifiée pour le mois d'octobre 2012. Il est nécessaire et urgent de disposer de données plus complètes et à jour sur les populations des différentes races si l'on veut suivre de façon adéquate les évolutions mondiales.

La Commission a approuvé la publication de cinq directives élaborées par la FAO pour aider les pays dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Les directives relatives à *La mise en place du cadre institutionnel pour la gestion des ressources zoogénétiques*⁶ et à *L'enquête sur et le suivi des ressources zoogénétiques*⁷ sont à paraître, et celles qui sont relatives à *La caractérisation phénotypique des ressources zoogénétiques*, à *La caractérisation génétique moléculaire des ressources zoogénétiques* et à *La cryoconservation des ressources zoogénétiques* seront disponibles en 2012.

Il s'agissait également de la première réunion de la Commission depuis l'adoption du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation. La Commission a constaté avec satisfaction la reconnaissance que le Protocole attribue à l'importance et à la nature particulière des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a invité les pays à prendre en compte ces éléments lorsqu'ils abordent les questions d'accès et de partage des avantages. Elle a décidé d'établir un Groupe de travail technique ad hoc sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages découlant. La Commission a invité la FAO à aider les pays dans l'établissement de politiques et de protocoles pour l'échange des ressources zoogénétiques dans le cadre des activités multinationales, notamment en ce qui concerne les banques de gènes. Elle a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture d'examiner les mesures visant à faciliter l'échange international de matériel génétique. La Commission a invité les pays à prendre en considération, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des dispositions nationales relatives à l'accès et au partage des avantages, l'importance et les caractéristiques spécifiques des ressources zoogénétiques et de leur fonction dans le cadre de la sécurité alimentaire.

L'établissement du Point focal sous-régional pour les ressources zoogénétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui s'ajoute aux points focaux en Europe et dans la région Amérique latine et Caraïbes, représente un autre développement récent de grande importance. La Commission a demandé de déployer des efforts supplémentaires pour établir ou rétablir des points focaux dans d'autres régions et sous-régions.

Un séminaire spécial d'information sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a précédé la réunion de la Commission. Une

¹ Voir le rapport à l'adresse électronique: <http://www.fao.org/nr/cgrfa/cgrfa-meetings/cgrfa-comm/thirteenth-reg/en/>

² <http://www.fao.org/docrep/012/i1674f/i1674f00.htm>

³ http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/Funding_strategy.html

⁴ <http://www.fao.org/docrep/meeting/022/mb180f.pdf>

⁵ <http://www.fao.org/docrep/meeting/022/am648e.pdf>

⁶ <http://www.fao.org/docrep/014/ba0054e/ba0054e00.pdf>

⁷ <http://www.fao.org/docrep/014/ba0055e/ba0055e00.pdf>

étude de référence intitulée *Climate change and animal genetic resources: state of knowledge, risks and opportunities*⁸ (Changement climatique et ressources zoogénétiques: état des connaissances, risques et opportunités) a été présentée au séminaire, ainsi que des documents similaires relatifs à d'autres sous-secteurs des ressources génétiques. La prise de conscience de l'importance du changement climatique

pour la gestion des ressources génétiques a été manifeste dans tous les débats de la semaine. La Commission a demandé spécifiquement à la FAO d'insister, dans le cadre de ses activités de formation et de renforcement des capacités, sur l'importance de la menace représentée par le changement climatique et sur l'intérêt des fonctions des espèces bien adaptées, comme les chameaux.

⁸ <http://www.fao.org/docrep/meeting/022/mb386e.pdf>